YLEA®

Panneau rappel loi interdiction de fumer et vapoter

Référence : 08993



Achetez votre **panneau de rappel à la Loi d'interdiction de fumer et vapoter** dans les espaces collectifs.

Ce panneau **rappelle aux salariés comme aux visiteurs et clients les risques encourus à fumer dans des lieux à usage collectif.**

Le montant de l'amende de 68€ y est clairement indiqué.

Vous trouverez également les références des 2 décrets concernés :

- **Décret de 2006** concernant le fait de fumer.
- **Décret de 2017** concernant le fait de vapoter.

Le fumeur ou vapoteur trouvera également sur ce panneau une proposition d'aide pour **arrêter de fumer** chez nos amis de tabac info service.

- Matière : PVC.
- Epaisseur : 1mm.
- Dimension 210 x 150mm.

Ce **panneau d'affichage d'interdiction de vente d'alcool aux mineurs** peut également vous intéresser.

? Optez pour notre **matériel fiable pour situations d'urgence**, idéal pour les agents en situation réelle.